BON DE COMMANDE ANNUEL

CHAMBRE D'AGRICULTURE AUDE

Complétez les informations ci-dessous et choisissez votre formule d'abonnement

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2024

BULLETIN A RETOURNER AVANT LE 22 MARS 2024

NOM Prénom :

Nom de la société (le cas échéant) :

N°SIRET: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse de correspondance:

Adresse siège de l'exploitation (si différente) :

CP : Commune :

CP : Commune :

Tél: Portable:

Mail (obligatoire): @

☐ Cave coopérative (précisez laquelle) :

☐ Cave particulière

Certification : ☐ Bio ☐ HVE ☐ Autre (précisez) :

Je souhaite m'abonner à :

Flash VITI	☐	52,92 € TTC
Irrigation BULLETIN	☐	0 € TTC
Informations CHAMBRE d'agriculture + BulletinVITI	☑*	0 € TTC
Guide des Vignobles Rhône Méditerranée Viticulture raisonnée et biologique 2024/2025 :		
• A retirer la Chambre d'agriculture à Trèbes **	☐	6,60 € TTC
• A retirer dans une de ses antennes **: Antenne de	☐	6,60 € TTC
• Envoi à l'adresse de correspondance (frais de port inclus) **	☐	16,22€ TTC
TOTAL COMMANDE		€ TTC

* Sans autre obligation d'achat et d'abonnement

** Dans la limite des stocks disponibles

Bulletin de santé du végétal ECOPHYTO

En complément, abonnez-vous au BSV :
https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/bulletins-de-sante-du-vegetal-r103.html

TOUS LES ENVOIS SE FERONT EXCLUSIVEMENT PAR MAIL (HORS GUIDE DES VIGNOBLES)

Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte. Le chèque est établi à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'agriculture de l'Aude.

ENGAGEMENT DE SERVICE – SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES – REF. 221 – AFNOR CERTIFICATION – www.afnor.org – Liste des sites certifiés et de nos engagement sur www.chambres-agriculture.fr

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF ! AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

Fait à :
Le :

Signature (obligatoire)

Chambre d'agriculture de l'Aude –Pôle Productions Durables et Agroécologie –Equipe viticulture oenologie
ZA de Sautès à Trèbes –11878 CARCASSONNE Cedex 9

☑ J'accepte que les données recueillies dans le cadre de ce contrat de prestation soient utilisées pour mettre à jour la base client des Chambre d'agriculture d'Occitanie. Les données personnelles recueillies par la Chambre d'agriculture de l'Aude à l'aide de ce bon de commande sont nécessaires à la gestion de cette prestation. Cependant, ces mêmes données serviront à mettre à jour la base client des Chambres d'agriculture d'Occitanie accessible à l'ensemble de ses salariés et au personnel du service informatique de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture, dont l'objectif est de pouvoir vous communiquer des informations susceptibles de vous intéresser : actualités règlementaires et institutionnelles, calamités agricoles, prestations, formations … Notre base de données est limitée à un usage interne et les données qu'elle contient ne sont pas communiquées à des tiers. La durée de conservation de vos données est liée à nos délais de conservation en cas de contrôle et à nos obligations d'archivage en tant qu'organisme public. En tout état de cause nous nous engageons à les conserver dans des délais raisonnables. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous disposez de droits sur vos données personnelles et notamment le droit, à tout moment, de retirer votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Chambre d'agriculture de l'Aude dpd@aude.chambagri.fr. Plus d'informations sur vos droits et sur vos données personnelles: https://aude.chambre-agriculture.fr/pratiques/donnees-personnnelles

La Chambre d'agriculture de l'Aude est titulaire d'un contrat d'assurance n°121326/B garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires.